




# KP.01.01.02.14.03 Rückfragen beim Verfahrensinhaber vornehmen 1.0

*Décrit le processus applicable en cas de questions adressées au titulaire du régime, à condition que l'avis de recherche n'ait pas entraîné l'apurement a posteriori du régime de transit au bureau de douane de destination ou qu'une demande d'introduction de la procédure de perception des redevances ait été faite.*

**Responsable:** A Normen + Grundlagen (Entité organisationnelle)

## Vue des références:

Objet référencé	Attribut	Objet	Modèle source
KP.01.01.02.14.03 Rückfragen beim Verfahrensinhaber vornehmen 1.0 (Diagramme de collaboration)	Sous-processus référencé	(Processus (imbriqué))	()
KP.01.01.02.14.03 Rückfragen beim Verfahrensinhaber vornehmen 1.0 (Diagramme de collaboration)	Processus associés	(Produit)	()
KP.01.01.02.14.03 Rückfragen beim Verfahrensinhaber vornehmen 1.0 (Diagramme de collaboration)	Processus associé	(Processus)	()

N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
1	<b>Nécessité de poser des questions au titulaire du régime</b>   2. attendre			
2	<b>attendre</b>   3. demande de transfert de compétence pour la PPR  11. nécessité pour le bureau de douane de poser des questions au titulaire du régime			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Eléments du SI associés
3	<b>demande de transfert de compétence pour la PPR</b>  ➡ 4. préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «disponibilité d'un message IE143/4» à l'intention du PO			
4	<b>préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «disponibilité d'un message IE143/4» à l'intention du PO</b>  ➡ 5. attendre la réponse			
5	<b>attendre la réponse</b>  ➡ 6. original de la preuve alternative ➡ 8. pas de réponse			
6	<b>original de la preuve alternative</b>  ➡ 7. rejeter la demande de transfert de compétence pour la PPR  ou copie sur la base de l'ensemble des preuves originales			
7	<b>rejeter la demande de transfert de compétence pour la PPR</b>  ➡ 28. passer à l'étape «Preuve apportée concernant la fin»			
8	<b>pas de réponse</b>  ➡ 9. accepter la demande de transfert de compétence pour la PPR			
9	<b>accepter la demande de transfert de compétence pour la PPR</b>  ➡ 10. compétence pour la PPR transférée			
10	<b>compétence pour la PPR transférée</b>			
11	<b>nécessité pour le bureau de douane de poser des questions au titulaire du régime</b>			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
	➡ 12. choisir la procédure			
12	<b>choisir la procédure</b>  ➡ 13. deuxième procédure de recherche?			
13	<b>deuxième procédure de recherche?</b>  non ➡ 14. poser une question au titulaire du régime oui ➡ 24. préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «deuxième avis de recherche sans résultat»			
14	<b>poser une question au titulaire du régime</b>  ➡ 15. attendre la réponse du PO			
15	<b>attendre la réponse du PO</b>  ➡ 16. réponse du titulaire du régime ➡ 21. pas de réponse (pays de destination = UE ou pays membre de la convention TC) ➡ 22. pas de réponse (pays de destination = pays hors de l'UE ou non membre de la convention TC)			
16	<b>réponse du titulaire du régime</b>  ➡ 17. examiner la réponse			
17	<b>examiner la réponse</b>  ➡ 18. résultat?  - Si l'original de la preuve alternative est disponible, il y a présentation en douane, puis apurement. - Si une copie de la preuve alternative est disponible, il faut demander l'original dans certains cas (lettre concernant le droit d'être entendu adressée au PO).			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
	- Si des informations concernant le transitaire portuaire et/ou le bureau de douane de destination effectif sont disponibles en cas de trafic avec les pays tiers, il faut envoyer un deuxième avis de recherche.			
18	<p><b>résultat?</b></p> <p><b>l'information permet l'établissement du deuxième avis de recherche</b> ➡ 19. prêt pour le deuxième avis de recherche  <b>présentation en douane prouvée / preuve alternative en version originale</b>  ➡ 28. passer à l'étape «Preuve apportée concernant la fin»  <b>autres documents / informations (pays de destination = pays hors de l'UE ou pays non membre de la convention TC)</b> ➡ 20. préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «preuve alternative originale»  <b>autres documents / informations (pays de destination = UE ou pays membre de la convention TC)</b> ➡ 31. passer à l'étape «Détermination de l'emplacement»</p>			
19	<b>prêt pour le deuxième avis de recherche</b>			
20	<p><b>préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «preuve alternative originale»</b></p> <p>➡ 25. passer à l'étape «Audition/rappel»</p>			
21	<p><b>pas de réponse (pays de destination = UE ou pays membre de la convention TC)</b></p> <p>➡ 31. passer à l'étape «Détermination de l'emplacement»</p>			
22	<p><b>pas de réponse (pays de destination = pays hors de l'UE ou non membre de la convention TC)</b></p> <p>➡ 23. préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «pas de réponse au message IE140»</p>			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
23	<b>préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «pas de réponse au message IE140»</b>  ➡ 25. passer à l'étape «Audition/rappel»			
24	<b>préparer la lettre concernant le droit d'être entendu «deuxième avis de recherche sans résultat»</b>  ➡ 25. passer à l'étape «Audition/rappel»			
25	<b>passer à l'étape «Audition/rappel»</b>  ➡ 26. attendre la réponse			
26	<b>attendre la réponse</b>  ➡ 27. preuve alternative en version originale ➡ 30. pas de réponse / pas de preuve alternative en version originale			
27	<b>preuve alternative en version originale</b>  ➡ 28. passer à l'étape «Preuve apportée concernant la fin»  ou copie sur la base de l'ensemble des preuves originales			
28	<b>passer à l'étape «Preuve apportée concernant la fin»</b>  ➡ 29. présentation en douane prouvée / preuve alternative en version originale			
29	<b>présentation en douane prouvée / preuve alternative en version originale</b>			
30	<b>pas de réponse / pas de preuve alternative en version originale</b>  ➡ 31. passer à l'étape «Détermination de l'emplacement»			
31	<b>passer à l'étape «Détermination de l'emplacement»</b>			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
	➔ 32. question sans réponse satisfaisante			
<b>32</b>	<b>question sans réponse satisfaisante</b>			